

PAYS DE LA LOIRE



Le service public, on l'aime, on le défend

http://www.fiers-du-service-public.fr/

Le Pêle-mêle de la rentrée

LA FOCALE du SNU POLE EMPLOI FSU Septembre 2017

Télétravail: pas de retard annoncé, la direction est très confiante sur la mise en place du **télétravail** en PDL au **2 octobre**... Les collègues concernés auront une réunion en DR fin Septembre durant laquelle ils signeront leur avenant et récupéreront leur matériel.

Départs en formation :

Le SNU Pole-Emploi FSU revendique :

- Un délai de prévenance d'un mois minimum.
- Le respect du plan de formation 2017 dans tous ses aspects et en particulier les entretiens managériaux avant et après la formation.
- La communication en réunion de service du plan de formation.

Vous êtes convoqué-es en formation et, exceptionnellement, vous ne pouvez pas y participer. Lors de la réunion DP de Septembre, la direction rappelle clairement que vous n'avez pas à trouver votre remplaçant-e.

Conformément au Code du Travail, et dans le cadre d'une **PMA (Procréation Médicalement Assistée)**, les agentes peuvent bénéficier d'autorisations d'absence rémunérées pour les actes médicaux nécessaires.



A quand le paiement ? Le décret spécifique à Pole-Emploi permettant le paiement de la prime pour les agent-es publics bicompétents est paru le 07

Septembre 2017.

Vous avez des enfants à charge et venez d'être recruté-es en cdi , vous êtes peut-être concernée par l'octroi de **congés « mère de famille »** :

L' Art L3141-9 du Code du Travail attribue 2 jours de congés supplémentaires par enfant à charge aux mères de famille, sans que le cumul du nombre de jours de congés supplémentaires et de congés annuels ne puisse excéder la durée maximale du congé annuel (25 jours).



snudppdl@gmail.com

www.snupdlfsu.fr Informez-vous!

Sylvie Aubert Céline Comtet Olivia Magnen Anne Hillion Claudine Théophane Sandrine Boulay Christel Daudin Patricia Buchet Catherine Brochard

